



Mesdames, Messieurs

*Objet : élections départementales 2015*

Nantes le 14 février 2015

Mesdames, Messieurs,

**La nouvelle carte des régions de France adoptée en décembre 2014 a privilégié un statu quo provisoire** pour nos régions en conservant en l'état les régions Centre/Val de Loire, Pays de la Loire et Bretagne qui sont devenues les trois plus petites régions de France.  
**Aucun démocrate ne peut se satisfaire de cette situation.**

**La nouvelle Loi permet aux Conseils départementaux de faire évoluer la carte des régions entre 2016 et 2019** (article L4122-1-1 CGCT). Les régions d'accueil et de départ délibéreront ensuite.

**La fusion des régions n'est pas de la compétence du département.**

La Loire-Atlantique peut être l'avant-garde d'une recomposition de l'Ouest de la France.

**Vous êtes candidats à l'élection du Conseil départemental de Loire-Atlantique.**

**Territoire géographiquement, historiquement, culturellement, sociologiquement et économiquement breton, notre département est rattaché administrativement à la région des Pays de la Loire.**

Malgré une opinion favorable à la réunification (70%), cette question n'a pas été tranchée.

Le respect de la démocratie impose que la décision de changer de région soit prise par les citoyens du département. **Elus, vous pourrez prendre la décision de demander un avis consultatif à la population.**

**Nous vous demandons donc de vous engager à permettre cette consultation** (article L1112-15 CGCT) et de nous renvoyer le document joint signé par les deux candidats titulaires qui contient :

- Votre engagement à mettre en œuvre cette consultation
- La question de votre opinion personnelle sur la réunification de la Bretagne.

**Bretagne Réunie fera connaître les réponses et valorisera ceux des candidats qui soutiendront la démocratie et ceux qui sont favorables à la réunification de la Bretagne.**

Bretagne Réunie communiquera les réponses au fil de leur réception jusqu'à l'établissement de la liste finale qu'elle communiquera le 7 mars 2015.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération la plus distinguée.

**Jean-François LE BIHAN**  
Président de Bretagne Réunie